



AMAP DE BENET « DU PRE AU PANIER »

CONTRAT D'ENGAGEMENT « VIANDE BOVINE »

Avril-Mai 2018.

Entre le producteur :

Nicolas GELOT
2, Banzais – 85490 BENET
06.74.00.76.14
celine443@hotmail.com/nicolas.gelot@outlook.fr

Et le (la) consomm'acteur(trice) :

Nom Prénom : _____
Adresse : _____

Tel : _____
Mail : _____

Engagements du producteur :

- ✓ Fournir de la viande de vache issue de l'agriculture biologique certifiée ; les vaches étant alimentées exclusivement avec des produits de la ferme.
- ✓ Distribuer les caissettes de viande en respectant la réglementation sanitaire concernant l'abattage et le transport de viande jusqu'au lieu de distribution.
- ✓ Être transparent vis-à-vis du prix de vente du contrat ainsi que sur le mode de production.
- ✓ Accueillir les « Amapiens » sur la ferme si demande.
- ✓ Dans un souci d'équité, chaque caissette distribuée sera pesée et un rééquilibrage du règlement du colis sera réalisé à la livraison.

Engagements du consommateur :

- ✓ Venir chercher la (les) caissette(s) de viande retenue(s) dans mon contrat ou déléguer cette tâche à une personne de mon choix, sur le lieu de distribution de l'Amap en respectant la chaîne du froid.
- ✓ Acheter sa part à l'avance en reconnaissant les aléas de productions, problèmes sanitaires, climatiques, comme faisant partie de l'agriculture et accepte d'assumer une solidarité vis-à-vis des producteurs, pouvant décaler une distribution mais n'entraînant aucune incidence sur le volume annuel remis.

Modalités :

- ✓ La remise des caissettes de viande de vache se fera à BENET, le jour de distribution choisi par l'AMAP (le mardi).
- ✓ En raison des aléas de production, de disponibilité des abattoirs, il est difficile de fixer arbitrairement des dates précises de distribution. Nous nous engageons à vous prévenir au minimum deux semaines avant par l'intermédiaire de la news hebdomadaire « la feuille de chou ». La viande sera livrée découpée et conditionnée sous vide.
- ✓ Le prix est de 13.50 €/kg.
- ✓ Un colis pèse entre 8 et 10 kg.
- ✓ La livraison se fera le **15 mai 2018.**

Paiement :

- ✓ Le paiement se fait en deux fois : 50% environ à la commande soit 60€ et le reste à la livraison (après rééquilibrage du règlement selon le poids des caissettes).

Le référent de l'AMAP pour la viande de vache est Sonia Prémuleau (06-87-15-60-61 ; sonia79b@hotmail.com).

Les chèques sont établis à l'ordre de « Nicolas GELOT » et remis à la signature du contrat.

Fait en 2 exemplaires à BENET, le

L'Amapien,

Le Producteur,